

Opérations de révision des listes
électorales
**PREMIER JOUR TRÈS TIMIDE
AVEC QUELQUES SOUCIS DES
MEMBRES DES CLC** P.3

OTR/Entrée en vigueur du TEC-CEDEAO
**UN COMITÉ DE COORDINATION MIS
SUR PIED POUR RÉPONDRE AUX
ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS DES
OPÉRATEURS ET IMPORTATEURS** P.7

N° 425 du 21 janvier 2015 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

**Intégration sous-régionale
SIX CHEFS D'ETAT
ÉVOQUENT L'AVENIR DE
L'UEMOA À COTONOU** P.3



Une des nouvelles routes construites dans la zone d'Agoè (Photo Le Messenger)

Infrastructures routières au Togo CE QUI EST FAIT, CE QUI VA ÊTRE FAIT

 PA

**6è édition du festival international de
danse Folklorique « Dunono Sokodé 2015 »**



**FERDINAND
AFOGNON VEUT FAIRE
DES ÉLECTIONS UNE
FÊTE** P.2

**Togo/
Administration
territoriale sous
Gilbert BAWARA
QUEL BILAN?** P.6



Ministre Bawara

6ème édition du festival international de danse Folklorique « Dunono Sokodé 2015 »

FERDINAND AFOGNON VEUT FAIRE DES ÉLECTIONS UNE FÊTE

Promouvoir la culture togolaise à travers les danses folkloriques, tel est l'objectif poursuivi par Nana média culture en initiant depuis 2009 le festival international de danse Folklorique « Dunono ». Occasion pour les groupes sélectionnés à l'issue des phases préliminaires de s'illustrer à travers des danses de leur région ou localité.

Le ton officiel du lancement de l'acte 6 a été donné ce lundi 19 janvier 2015 à Lomé par le promoteur, directeur de Nana média culture, Ferdinand Afonyo.

Organisé sous le thème «faire des élections, une fête», cette édition sera, à part le rendez-vous habituel qui consiste à mettre en valeur les danses du terroir, une occasion pour les initiateurs de sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter au moment des échéances électorales qui se profilent à l'horizon.

« Le choix de ce thème



Une séquence de danse d'un groupe folklorique



Une séquence de danse d'un groupe folklorique

n'est pas fait au hasard. Ce thème nous rappelle le grand événement qui nous attend au cours de cette année 2015, les élections. Et comme à chaque élection on constate des violences, nous voulons au cours de



Le promoteur Afognon (au milieu) esquissant une danse folklorique

cette édition, mettre un accent particulier sur l'esprit de cohésion et la culture des vertus de la tolérance et de la paix », a précisé Ferdinand Afonyo.

La phase préliminaire débute le 21 mars prochain avec la région maritime dans trois catégories de danse, Akpessé, bobobo et atimewou et ce, dans toutes les régions.

L'apothéose est prévue

pour le 4 avril prochain à sokodé.

Le premier vainqueur de la présente édition partira avec une somme de 250 milles F Cfa, le deuxième, 150 milles F Cfa et les autres partiront chacun avec la somme de 30 milles F Cfa.

Charles D.

JEUNES LEADERS POUR UNIR COMMUNIQUE

Du 20 janvier au 23 février 2015, la CENI organise une opération de révision de liste électorale dans la perspective des prochaines élections présidentielles.

A cet effet l'association des Jeunes Leaders pour Unir, invite toute personne âgée de 18 ans et plus à aller se faire enregistrer sur les listes électorales.

Pour rappel, la révision des listes électorales se fera :

du 20 au 26 janvier : dans la zone 1 (Grand Lomé, les préfectures de la région maritime, à savoir Avé, Yoto, Vo, Lacs, Bas-Mono, Zio et les préfectures d'Agou et de Kloto),

du 03 au 09 février : dans la zone 2 (Kpélé, Danyi, Wawa, Akébou, Amou, Haho, Moyen-Mono, Ogou, Anié, Est-Mono, Blitta, Sotouboua, Tchamba),

du 17 au 23 février : dans la zone 3 (Tchaoudjo, Assoli, Dankpen, Binah, Kozah, Bassar, Doufelgou, Kéran, Oti, Tandjouaré, Tône, Sinkassé, Kpendjal).

Population togolaise, mobilisons-nous pour la réussite de ce processus.

Le Bureau Exécutif

COMMUNIQUE de JOBE

« Tous pour la Révision des Listes Electorales ! »

Afin que tous les togolais en âge de voter prennent part effective au rendez-vous électoral de la présidentielle 2015 à venir,

Journalistes pour l'Observation Electorale et la Bonne Gouvernance (JOBE) invite tous les togolais âgés de 18 ans révolu et plus et qui, pour différentes raisons, n'ont pas de carte d'électeur, à aller se faire enregistrer lors de l'opération de révision des listes électorales qui commence le 20 janvier pour la zone 1.

JOBE voudrait rappeler que c'est un devoir mais aussi un droit pour chaque togolais en âge de voter d'exprimer sa voix dans le choix du président de la République comme des députés ou des représentants locaux.

Pour JOBE, la révision des listes électorales qui commence le 20 janvier prochain est une étape très importante dans la crédibilité du scrutin en vue.

JOBE demande enfin à la Ceni, ainsi qu'aux partis politiques d'accentuer un peu plus la sensibilisation afin de permettre au maximum de togolais de se faire enrôler.



Fait à Lomé, le 18 Janvier 2015

Le Coordonnateur Général

Joël EGAN

Opérations de révision des listes électorales PREMIER JOUR TRÈS TIMIDE AVEC QUELQUES SOUCIS DES MEMBRES DES CLC

L'opération de révision des listes électorales en vue de la présidentielle de 2015 a commencé pour la zone 1 (Grand Lomé, régions Maritime, préfectures de Klotto et Agou) depuis hier 20 janvier 2015. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'organe chargé de l'organisation et de la supervision des élections au Togo, avait quelques jours auparavant rappelé les modalités qui entourent cette opération. Sont donc concernés selon le président de la CENI, Taffa Tabiou, les togolaises et

togolais ayant acquis l'âge de 18 ans depuis le dernier recensement, ceux qui ont changé de domicile, les citoyens qui ont entre temps recouvré leur droits civils et ceux qui n'avaient pas pu se faire recenser.

Hier mardi, premier jour de cette opération, la mobilisation était encore timide. Que ce soit à l'EPP Batomé dans le quartier Djidolé, ou à l'EPP Gakli dans le même quartier, la présence de ceux qui veulent se faire enrôler a été rare dans les environs de 8h 30. Une situation qui a continué dans les environs de 10h. Les



Siège de la CENI

raisons de cette rareté seraient liées au manque de sensibilisation et le fait que mardi est un jour

ouvrable où la plupart des citoyens sont à leur lieu de travail aux heures indiquées.

Par ailleurs, que ce soit à Gakli ou à Batomé, les agents chargés de l'opération ont évoqué les problèmes logistiques tels que le retard dans la livraison des cartouches d'encre et de carburant. En plus, ces agents disent attendre l'arrivée des techniciens pour d'autres soucis auxquels ils font face.

Le constat de ce premier jour interpelle la CENI à faire encore plus pour la sensibilisation des citoyens, ce ne sont pas les moyens qui manquent.

LM

Intégration sous-régionale: SIX CHEFS D'ETAT ÉVOQUENT L'AVENIR DE L'UEMOA À COTONOU

20 ans après sa création, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) continue de faire son petit bonhomme de chemin. Afin de faire le point sur l'état d'avancement du processus d'intégration de l'union, Alassane Ouattara, Macky Sall, Faure Eyadéma, Michel Kafando, et José Mario Vaz, étaient tous présents, le lundi 19 janvier 2015, à l'invitation du président béninois, Yayi Boni, président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Uemoa.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement des huit pays de l'Uemoa, ont tenu la 18ème session ordinaire de leur conférence à Cotonou, le lundi 19 janvier 2015. Cette rencontre qui a eu pour cadre le Palais des congrès à Cotonou, a permis de prendre des résolutions pour le futur de l'espace sous-régional. Dans une ambiance empreinte de solennité, c'est au ministre nigérien des Finances, et président du Conseil des ministres, Gilles Maillet, que la charge est revenue de planter le décor. Dans son compte-rendu de l'évolution de l'actualité sociopolitique de l'espace



Photo de famille (Photo Louis Vincent)

sous-régionale, le ministre nigérien, a mis un accent sur les avancées, et les défis à relever. L'année 2014, a-t-il déclaré, a été marquée par une nette progression de l'activité au sein de l'union. Le Produit intérieur brut (Pib) s'est accru de 6,8% contre 5,8% en 2013. En 2015, a poursuivi Gilles Maillet, l'activité économique dans l'espace Uemoa sera bien orientée. Il est attendu un taux de croissance de 7,2%

du produit intérieur brut, après 6,8% en 2014. « La croissance économique serait portée principalement par la poursuite des investissements dans les infrastructures ainsi que l'essor des activités minières et industrielles », a indiqué le président du Conseil des ministres. Au titre de l'amélioration de la situation alimentaire, des actions sont engagées à travers la mise en œuvre des projets et programmes

qui concourent au renforcement de la résilience des populations, et le programme d'hydraulique villageoise de l'Uemoa, avec une prise en compte des volets agricoles, pastoraux et sociaux par des aménagements multi-usages. D'autres réformes sont également en cours sur le foncier rural et urbain au sein de l'union.

Une gestion efficace de la crise burkinabè !

Pour le ministre nigérien, les bonnes performances économiques de l'union, ont été obtenues dans un environnement sociopolitique et sécuritaire globalement apaisé, conforté par l'Acte additionnel relatif à la paix et la sécurité adopté par la conférence des Chefs d'Etat. « Cet instrument a permis une gestion efficace et un dénouement heureux de la récente crise politique survenue au Burkina Faso », a-t-il ajouté. Cependant, pour un développement économique et social durable de l'Uemoa, plusieurs défis restent à relever. Selon, le président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat, Yayi Boni, il s'agit de la pérennisation d'une croissance forte, la transformation structurelle des économies et le développement inclusif, l'emploi des jeunes, la promotion du genre et la formation de ressources humaines. « Il s'y ajoute l'amélioration de l'environnement des affaires, de la qualité de la dépense publique dans les Etats membres et le renforcement du dispositif de prévention de la fièvre à virus Ebola », a-t-il indiqué.

Le Matinal

Infrastructures routières au Togo

CE QUI EST FAIT, CE QUI VA ÊTRE FAIT

La route du développement passe par le développement de la route, dit-on souvent. Le Togo qui s'est inscrit dans cette logique depuis 2010, n'a sans cesse augmenté la part du budget à cet effet, chaque année en vue de permettre la réhabilitation, l'aménagement et le bitumage des routes dans le pays. Ainsi, de 2010 à ce jour, c'est environ 184,4 km de routes qui ont connu des travaux d'aménagement, de bitumage et de réhabilitation, pour un investissement de 206 milliards 188 millions 498 mille 564 fcfa, alors que 981,02 km sont en cours d'exécution pour un montant de 754 milliards 040 millions 807 mille 730 fcfa. S'agissant de ce qui est prévu pour les 5 années prochaines, il est envisagé 828,9 km de routes pour un montant total de 579 milliards 485 millions 300 mille 542 fcfa. De quoi mettre le pays sur le vrai chemin de développement qui est une préoccupation de tout responsable d'Etat. Conscient que la population togolaise est en majorité rurale, les autorités ont pensé que leur permettre de couler à bien leur produit, serait un atout dans leur engagement dans la lutte contre la pauvreté. D'où les travaux de réhabilitation des pistes rurales réalisés ou en cours de réalisation. Et c'est 80 km de pistes rurales par préfecture qui ont été réhabilitées pour un



Une des nouvelles routes construites dans la zone d'Agoè (Photo Le Messager)

investissement total qui s'élève à 30 milliards 713 millions 652 mille 955 fcfa pour 2010 à 2014. Sur les projections, il est prévu pour les pistes rurales, les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 30 km de pistes rurales par préfecture d'un coût global de 16 milliards 200 millions fcfa au cours des 5 prochaines années, puis des travaux d'entretien d'autres pistes rurales d'environ 4 milliards 500 millions fcfa.

L'on se rappelle, les catastrophes enregistrées par notre pays il y a quelques années avec des inondations auxquelles, les

ponts n'ont pas pu résistées. C'est en prévision à ces genres de catastrophes que le pays s'est doté de ponts d'une qualité exceptionnelle capables de tenir en cas d'éventuelles inondations. Ainsi à ce jour, 13 ponts ont été construits, 3 sont en cours, 2 prévus pour les années à venir avec 2 échangeurs en plus. En plus des travaux d'entretien de la nationale N°1 qui ont coûté 9 milliards 976 millions 382 mille 743 fcfa, on note les travaux d'entretien des routes transversales revêtues (1254km pour 7 milliards, 50 millions 775 mille 615

fcfa), les travaux d'entretien des routes nationales non revêtues (381km pour 1 milliard 790 millions 205 mille 786 fcfa).

De nos jours, ces routes et pistes construites sont un plus en matière des échanges commerciaux internes et externes et peuvent influencer positivement sur la croissance du pays et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Ainsi, ces données qui sont des données non exhaustives de ce que le gouvernement togolais a fait au cours des ces 5 dernières années et

envisage pour le 5 prochaines dans le domaine des routes, sont une preuve que le Togo revient de loin avec une marque de volonté des premières autorités. Certes, le chantier qui reste en matière d'infrastructure est encore vaste, mais au vue de ce qui est fait à ce jour, l'espoir est permis. Voilà qui devrait amener chaque togolaise et chaque togolais à n'avoir à l'esprit que le Togo, quelque soit sa conviction politique, son appartenance religieuse ou ethnique. Il nous faut un Togo stable, en paix, pour attirer plus d'investisseurs et donner confiance aux partenaires qui appuient le pays dans la réalisation de ces infrastructures routières qui profitent à tous sans exception.

Les togolais peuvent avoir des divergences de vue s'agissant de la politique, mais leur point de vue devrait en réalité converger lorsqu'il s'agit de la nation. Et c'est en cela que l'on comprend le cri de cœur de Faure Gnassingbé récemment à Kara lors de la pause de la première pierre de la construction de l'usine de cimenterie à Awandjaleu, lorsqu'il disait qu'il ne permettrait plus qu'on vilipende les acteurs politiques de l'opposition, car dit-il, «c'est ensemble qu'on doit construire ce pays».

T.B.

Production du ciment au Togo : UNE NOUVELLE USINE DANS DEUX ANS POUR MAINTENIR LA CROISSANCE

« Mettre fin aux tracasseries observées dans l'approvisionnement des paquets de ciment par la population », tel est l'objectif premier visé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et son gouvernement en procédant mercredi dernier à Awandjelo (Localité située à l'entrée sud de la ville de Kara), à la pose de la première pierre de la construction d'une nouvelle usine de production du ciment dans le pays.

Ceci vise également à mettre fin aux risques de pénurie des ciments

dans le pays. Cette pose de pierre marque le début officiel des travaux de construction.

« Le ciment ne constituera plus un casse-tête pour le Togolais lorsqu'il s'agira de construire son habitation », a promis, le colonel Didier Bakali, préfet de la Kozah.

Pour le ministre des mines et de l'énergie, Noupokou Dammipi, cette nouvelle usine de production de ciment en gestation marque un nouveau tournant dans le monde minier togolais.

« Avec une production annuelle de

200 milles tonnes de ciment, Cimtogo pourra satisfaire à terme la demande nationale et sous-régionale. Ce qui placera le Togo notre pays, au rang des pays producteurs du ciment dans la Sous-région. Et pour y parvenir, Cimtogo entend mettre un accent particulier sur l'installation des structures modernes et qui respectent les conditions environnementales comme prévu par la Banque Mondiale ainsi que les autres partenaires », a laissé entendre le ministre des mines et

de l'énergie.

Après la pose de la première pierre, le Chef de l'Etat et sa suite se sont rendus dans la localité de Landa toujours dans la Kozah, pour le lancement officiel du projet «Transfert monétaire». Destiné aux populations de la région de la Kara et des Savanes, ce projet permettra à la population cible de bénéficier de 5000 F Cfa par mois ceci pour une durée de trois ans.

Le projet est financé à hauteur de 4 milliards 5000 F Cfa.

Lu sur le net !

L'accumulation de graisse sur le ventre pourrait causer la mort subite

Les personnes à la taille et aux hanches très généreuses sont deux fois plus menacées de décéder d'une mort subite que les personnes à la taille fine, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale British Medical Journal.

Avoir un gros ventre n'est pas qu'inesthétique. Cumuler un surplus de graisse autour de la taille est aussi dangereux pour la santé et augmente les risques de mourir plus jeune, en particulier d'une mort subite, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Les personnes au rapport taille-hanches (marqueur d'obésité) élevé ont deux fois plus de risques de décéder d'une mort subite.

Si l'obésité est un facteur de risque de mortalité précoce, de diabète de type 2, d'hypertension, de cholestérol et de maladies cardiaques, elle semble aussi être responsable de la mort subite. La mort subite se produit sans « avertissement » et est causée par une perte soudaine et inattendue de la fonction cardiaque. Elle se distingue des infarctus par son instantanéité et la mort qui s'en suit.

Les chercheurs de l'Université de Minnesota (Etats-Unis) ont étudié la santé de 15 000 hommes et femmes pendant 12,5 ans.

Pendant cette période, ils ont recensé 253 morts subites d'origine cardiaque. Ils ont mis les résultats de leur étude en perspective avec le poids, la taille, le tour de taille et le rapport taille-hanches des volontaires.

Les résultats de l'étude révèlent que plus le rapport taille-hanches est élevé plus le risque de mort subite est important.

« *Le rapport taille-hanches est un marqueur d'obésité plus important que les autres. Et, l'accumulation de graisse sur le ventre est plus dangereuse que celle stockée sur les autres parties du corps. La graisse abdominale, qui se fixe au-dessous des muscles abdominaux, est en effet l'un des premiers facteurs responsables des maladies cardiovasculaires* », rappelle Selcuk Adabag, cardiologue, chercheur à la division d'épidémiologie et de santé de l'Université du Minnesota.

L'obésité en chiffres

Cette nouvelle étude confirme les dangers de l'obésité sur la santé. Pourtant, l'obésité serait devenue la nouvelle norme de corpulence. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros: 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de 11 ans sont en surpoids. Le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980. Le surpoids concerne 1,4 milliards de personnes de 20 ans et plus, parmi lesquelles plus de 200 millions d'hommes et près 300 millions de femmes sont obèses.

Agathe Mayer

7ème Université des notaires du Togo 3 JOURS POUR PARLER DE LA PROFESSION

Plus d'une cinquantaine de notaires venus du Togo et de la Basse-Normandie en France prennent part depuis hier à la septième université des notaires du Togo. Organisé par la chambre nationale des notaires du Togo en collaboration avec la chambre interdépartementale des notaires de la Basse-Normandie, la rencontre se veut une occasion de faire le bilan d'une année de travail et de définir de nouvelles directives pour faire face aux défis de l'heure à savoir, la sécurisation foncière, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Pour le président de la Chambre nationale des notaires du Togo, Me Ekoué Dosseh-Adjanon, le notaire a un rôle à jouer dans la lutte contre ces fléaux dans le pays. Il a indiqué que la de Lomé est une occasion d'échanges et de réflexions sur les nouveaux défis auxquels le notaire est confrontés dans l'exercice de son métier. Le notaire a pour rôle de vérifier et



Table d'honneur

d'établir la traçabilité des transactions et de ne pas laissé une seule zone d'ombre.

La rencontre ne se justifie pas seulement par le désir de science. Elle marque le 10ème anniversaire du jumelage de la chambre des notaires du Togo et de celle départementale de basse Normandie. A ce propos, le ministre de la justice, Koffi Essaw s'est réjoui de la bonne coopération et a salué le travail remarquable des notaires du Togo au titre de l'année 2014. « *En souhaitant que chaque partie tire le meilleur parti de cette coopération, je souhaite longue vie à ce jumelage et qu'il se renforce plus davantage* », a laissé entendre le ministre, Koffi

Essaw qui a émis le vœu que les autres professionnels judiciaires emboitent le pas à la chambre des notaires pour que, animées par le sentiment de partager des valeurs communes, elles assurent par une osmose soigneusement entretenue, la régulation de la société par le droit et réalisent, par leurs actions conjuguées, l'Etat de droit.

Plusieurs communications sont inscrites au menu de la rencontre, notamment le notaire et la sécurisation de la propriété foncière, le notaire et la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme, le notaire et la sécurisation de la propriété foncière, etc....

Charles Djade

Projet d'assistance technique pour le marquage et l'enregistrement des ALPC PARTENAIRES ET GOUVERNEMENT À L'ÉTAPE DE L'ÉVALUATION

Le projet d'assistance technique au gouvernement togolais pour le marquage et l'enregistrement des Armes Légères et de Petits Calibres, a procédé dans le deuxième trimestre de l'année 2014 à la campagne nationale d'enregistrement et de marquage desdites armes dans les plateaux et maritime. C'est pour faire le bilan de la mise œuvre dudit projet, qu'un atelier de haut niveau sur l'enregistrement et le marquage des ALPC, s'est tenu le jeudi 15 janvier 2015 dans l'enceinte de l'ambassade d'Allemagne au Togo à Lomé. Occasion pour les partenaires, le gouvernement et la commission nationale de lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres, de faire une évaluation du projet depuis sa mise en œuvre jusqu'à ce jour.

En effet, le marquage des armes tel que prévu dans les instruments régionaux et internationaux vise à faciliter le marquage, l'identification et la création de bases des données. Pour le Colonel Ali Nadjombé, président national de la commission de lutte contre les Armes Légères et de Petits Calibres « *C'est une étape indispensable conduisant au traçage des armes et qui permettra aux autorités des Etats de détecter la fabrication et le trafic illicite des armes légères et de petits calibres à l'intérieur de leurs frontières* ».

C'est aussi un mécanisme essentiel aux efforts déployés au niveau national, régional ou international pour prévenir, combattre et éliminer les armes légères et de petits calibres



Séance de marquage d'armes

illicites, précise le colonel Ali.

Le ministre de la sécurité Yark Damehane, qui avait à ses cotés son collègue de l'Environnement, André Johnson, celui des Affaires Etrangères, Robert Dussey, puis de la justice, Koffi Essaw, a salué le travail remarquable de la commission nationale.

« *Malgré les difficultés rencontrées par la commission au cours de cette campagne, il est à noter aujourd'hui avec satisfaction le travail remarquable effectué. Ce qui a permis à notre pays de parvenir à enregistrer et marquer au total 9063 armes* », s'est réjoui, Yark Damehane.

L'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Volker Berresheim, a pour sa part félicité la CEDEAO et le Togo pour leur engagement à garantir à tous les citoyens la sécurité.

Charles Djade.

Togo/ Administration territoriale sous Gilbert BAWARA QUEL BILAN ?

2014 s'en est allée, la page nouvelle ouverte cette année 2015 au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales s'écrit déjà dans un contexte de préoccupation majeure à savoir l'organisation d'une élection présidentielle. C'est un tournant décisif pour confirmer la stabilité du pays, le Togo comme un Etat souverain régi en toute harmonie en interne eu égard à la survie des collectivités locales et de toute la nation, en même temps vis-à-vis de des pays frontaliers notamment sur la base des relations de bon voisinage. Pour en arriver là, un travail s'abat suivant un plan quinquennal par l'autorité compétente en charge de ce département clé du gouvernement. Un décryptage du portefeuille de ce ministère en dit long. Mais simplement, de quel bilan le ministère peut-il se prévaloir aujourd'hui au bout des 5 dernières années (2010-2014) et quelles perspectives jeter pour les 5 prochaines années (2015-2020) ? La question est posée alors que les rennes de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales sont tenues par un homme averti, Gilbert BAWARA.

Libertés publiques, affaires politiques, exercice des cultes, délimitation des frontières, qu'est-ce qui a été fait pour ces aspects et quelles en sont les perspectives ?

Avant même d'aborder à fond cette interrogation qui certainement hante les méninges du citoyen lambda, l'éclairage qui va suivre se veut telle une somme d'actions concrètes réalisées ou réalisables et surtout aux résultats vérifiables. Alors l'accent est porté ici sur les actions et leurs résultats, mais cela ne saurait entamer la personne et la qualité du maître des lieux, celui-là même qui fait bouger les lignes pour l'atteinte des objectifs. Il s'agit du Ministre Gilbert BAWARA, actuellement titulaire du portefeuille de l'administration territoriale, de décentralisation et des collectivités locales. Il a pris en charge ce département en 2013, juste après les élections législatives à la faveur desquelles il fallait composer les membres d'un nouveau gouvernement. L'homme, pour ceux qui le connaissent, allie habileté à ses capacités pour remplir ses hautes charges avec succès nonobstant les coups bas et les détractations pour l'entraîner à l'échec.

La parenthèse fermée, revenons à l'interrogation ci-avant à savoir quel bilan et quelles perspectives pour les aspects évoqués quant à la vie de la nation. Première question, les libertés publiques arrimées aux affaires politiques. Question houleuse soulevée au



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration Territoriale

cours des 5 dernières années, elle a fait objet de débats publics tout aussi houleux au point que le gouvernement a tranché instituant une loi qui régleme désormais les manifestations publiques à caractère politique. Plus encore pour renforcer la stabilité du pays, il a été instauré le financement public de la vie politique notamment des campagnes électorales. La parité hommes et femmes sur les listes de candidatures aux élections législatives, le renforcement et l'amélioration du cadre électoral sont devenus une

réalité. L'enregistrement et le suivi des activités des partis politiques et des organisations de la société civile se sont poursuivis. Au niveau plus local, les populations n'ont pas été lésées en ce qui concerne leurs aspirations profondes. En leur faveur, les procédures de consultation populaire et des conseils coutumiers ont été accélérées pour faciliter la désignation des chefs traditionnels.

L'administration territoriale et la délimitation des frontières, l'autre question cruciale qui, lorsqu'elle est mal cernée, est source de

conflit entre pays frontaliers. Le Togo partage ses frontières avec 3 autres pays et les relations avec les 3 pays voisins sont au beau fixe. Le secret d'une telle cohabitation pacifique se révèle à travers des contacts réguliers et des échanges permanents entre les autorités compétentes de ces pays. Jusque dans les coins et localités névralgiques situés le long des frontières, les délégations togolaises, parfois conduites par le ministre en personne, n'ont pas hésité à s'y rendre pour inciter les populations à la cohabitation pacifique, à

les perspectives sont déjà énoncées. Il s'agit de poursuivre les travaux d'identification, de clarification, de réaffirmation et de démarcation des frontières entre le Togo et les pays voisins. En interne, il s'agira aussi de renforcer les services déconcentrés de l'Etat ainsi que l'administration territoriale déconcentrée, renforcer aussi les capacités des représentants de l'Etat et des secrétaires généraux des préfectures. Autres perspectives, élaborer et faire appliquer des textes de loi sur l'administration territoriale déconcentrée, l'harmonisation de la tarification des déclarations des faits d'état civil et une politique nationale de modernisation de l'état civil.

L'exercice des cultes, cet aspect non négligeable pour la cohabitation et la cohésion sociale, a été pris aussi en compte comme priorité dans les actions du ministère. Entre autres actions réalisées au cours de la période 2010-2014, la cohabitation facile entre les communautés de différentes confessions religieuses qui ont pu s'entendre pour éviter les nuisances, troubles, débordements et autres dérapages liés à l'exercice des cultes. Des concertations et réflexions sont ouvertes et le processus en cours devra aboutir à une réglementation sur l'exercice des cultes. Il est prévu à cet effet la formation d'un groupe multisectoriel pour des propositions adéquates. Egalement en vue, des missions et visites d'échange sur les expériences en matière de législation et de pratiques relatives aux cultes.

Un autre volet couvert par les actions du ministère concerne la décentralisation et les collectivités locales. A lire le décryptage aussi sur ces aspects dans l'une des prochaines éditions de la rédaction de votre journal.

C. M. Djagou

Sur cette question, il reste aussi des défis énormes et

OTR/Entrée en vigueur du TEC-CEDEAO

UN COMITÉ DE COORDINATION MIS SUR PIED POUR RÉPONDRE AUX ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS DES OPÉRATEURS ET IMPORTATEURS

En vue d'aller à une uniformisation des prix dans l'espace communautaire CEDEAO, les chefs d'Etats des pays membres ont décidé pour ce début d'année 2015, l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC-CEDEAO). Ainsi, pour s'assurer d'une mise en œuvre efficace de ladite mesure, le commissaire de la douane et des droits indirectes de l'Office Togolais des Recettes, Kodjo Adedze, était face aux opérateurs économiques et importateurs du Togo le vendredi dernier à Lomé. Outre cette préoccupation, il était question également pour le commissaire, d'expliquer aux opérateurs économiques et importateurs, le bien fondé du TEC-CEDEAO et de les informer du changement intervenu au niveau de la taxation de certains produits, au total 130, qui passent désormais dans la 5ème banque avec un taux de 35%.

Pour le commissaire de la douane, Kodjo Adedze, cette mesure vise



Table d'honneur (au milieu, Kodjo Adedze, Commissaire des Douanes)

la promotion des produits de l'espace CEDEAO mais aussi une concurrence au niveau des produits industriels, des mesures prises au plus haut niveau de l'organisation sous régionale. Par ce TEC explique le commissaire de la douane, « les Chefs d'Etat veulent aller à une certaine uniformisation et une union douanière ». Ce qui permettra aux populations des pays concernés de consommer les produits de l'espace. Cela permet aussi au pays

de la CEDEAO d'aller à l'industrialisation, selon Kodjo Adedze.

Au niveau national, l'OTR, pour permettre une entrée en vigueur de cette mesure, a mis sur pied un comité chargé de la mise en œuvre du TEC, ceci pour permettre dans un premier temps de régler certaines difficultés auxquelles seront confrontées les importateurs et d'autre part continuer les prises de contacts nécessaires au bon



L'assistance

fonctionnement de cette nouvelle mesure.

Après de riches échanges, le commissaire a décidé de mettre dans les brefs délais à disposition des acteurs du monde économique le document relatif au TEC-CEDEAO pour plus de consultation. Il a par ailleurs annoncé la disponibilité 24h/24 du comité en charge de la mise en œuvre pour toute autre information.

Charles Djade

EN 2016, 1 % DE LA POPULATION MONDIALE PLUS RICHE QUE LES 99 % RESTANTS

Le chiffre du jour : c'est le pourcentage de la population qui va bientôt détenir autant que les autres 99 %

Près de 1% de la population mondiale va détenir, en 2016, plus de 50% des richesses de la planète, dépassant la part détenue par les 99% restants. C'est ce qui ressort de la nouvelle étude publiée par l'ONG Oxfam, ce lundi.

La nouvelle étude publiée par l'ONG Oxfam ce lundi est accablante. Près de 1% de la population va détenir, en 2016, plus de 50% des richesses de la planète. Ce texte se base sur les données fournies par le Crédit Suisse.

« La part du patrimoine mondial détenue par les 1 % les plus riches était passée de 44 % en 2009 à 48% en 2014, et dépasserait les 50 % en 2016. (...) Au final, 80% de la population mondiale doit se contenter



de seulement 5,5% des richesses », selon l'étude.

Les 80 plus fortunés sont aussi riches que la moitié de la population mondiale. Entre 2010 et 2014, les 80 personnes les plus riches de la planète ont augmenté leur fortune de 600 milliards de dollars tandis qu'elle a diminué pour la moitié la plus pauvre de la population. Ces 80 personnes se partagent la même fortune que 3,5

milliards d'autres individus, soit près de la moitié de la population.

La directrice générale d'Oxfam, Winnie Byanyima, va co-présider le Forum économique mondial de Davos (Suisse) qui ouvre dans quelques jours. « Le fossé entre les grandes fortunes et le reste de la population se creuse rapidement », a-t-elle indiqué.

Frédéric Schneider

Niger : LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM AU CŒUR DU SOMMET RÉGIONAL À NIAMEY

Les actes de Boko Haram inquiètent les pays africains frontaliers du Nigeria depuis le massacre de Baga, le 3 janvier dernier. C'est dans ce contexte que s'organise à Niamey, ce mardi, un sommet international consacré à la lutte contre Boko Haram.

Des représentants de 13 pays africains se réunissent à Niamey au Nigeria afin d'évoquer la lutte contre la secte islamiste Boko Haram qui sévit au Nigeria ainsi que dans les pays qui lui sont frontaliers. En provoquant des attaques meurtrières, qui ont contraint des milliers de Nigériens à fuir dans les pays voisins, Boko Haram est devenu un problème régional.

Lors de ce sommet, deux réunions se tiendront dans la capitale du Niger. L'une avec les ministres des Affaires étrangères et de la Défense et une seconde dans les locaux de l'état-major des forces armées nigériennes, selon RFI. La question sécuritaire dans la zone contrôlée par Boko Haram sera au cœur des discussions, l'objectif étant de trouver des mesures concrètes afin de mieux coordonner les actions. Depuis plusieurs semaines, la situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad est mise à mal d'autant plus que la secte islamiste s'est emparée de Malam Fatori, Damasak ainsi que de Baga où le massacre a causé la mort de 2 000 personnes et fait plusieurs réfugiés.

Seul le Niger, pays hôte de ce sommet, n'a pas été victime des attaques de Boko Haram. Néanmoins, le pays reste sur ses gardes, en renforçant son dispositif sécuritaire, particulièrement dans la région de Diffa où un détachement aérien a été envoyé.

Kardiatou Traoré

Ne fermons pas les yeux...! LE RISQUE EST RÉEL



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur informel

